

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Verre médical non dangereux, non infectieux pour recyclage

Euralcode	200102
Afvalcode	109016

DESCRIPTION

Emballages en verre de médicaments provenant du traitement de patients dans les hôpitaux
Verre médical non dangereux non infectieux n'ayant pas contenu de substances dangereuses.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Conditions générales:

- Chaque hôpital fournit à Renewi ,avant le premier enlèvement, « une déclaration de verre médical » complété et signé.
- Le déchet de verre médical est complètement vide
- Les capuchons sont éliminés (à l'exception des capuchons aluminium non retirables)
- Pas de déchet de verre ayant contenu des vaccins, des stupéfiants, des cytostatiques et autres produits dangereux .
- Pas de verre provenant de laboratoires, utilisé pour des tests médicaux
- Pas de déchet de verre médical provenant des salles d'opération
- Pas de matières infectieuses.
- Pas d'aiguilles ni de seringues.
- Pas de verre borosilicaté (résistant à la chaleur; type Pyrex)
- Pas de verre de laboratoire contaminé chimiquement
- Pas de flacons avec symbole de danger.

Conditions d'emballage:

- Les déchets seront livrés en ASP ou accubox facilement vidangeables par transvasement.